

***APPEL D'OFFRES : FOURNISSEURS DE SEMENCES***

**Référence : *AOP180067 SAN-006***

**Projet de renforcement de la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle des populations vulnérables du bassin versant Port-de-Paix/Port-Margot, communes de Port-de-Paix, Anse-à-Fôleur, Saint-Louis-du-Nord**

**Financement : 11<sup>ème</sup> FED Fonds Européen de Développement**

**Février 2020**

<b>Calendrier prévu</b>	
<b>Référence de l'Appel d'Offre</b>	<b><i>AOP180067 SAN-006</i></b>
<b>Publication de l'AO</b>	<b><i>18.02.2020</i></b>
<b>Visite des sites de distribution</b>	<b><i>28.02.2020</i></b>
<b>Date limite de réception des offres et ouverture des plis</b>	<b><i>18.03.2020</i></b>
<b>Évaluation des offres</b>	<b><i>19.03.2020</i></b>
<b>Attribution de contrat</b>	<b><i>25.03.2020</i></b>
<b>Démarrage du contrat</b>	<b><i>02.04.2020</i></b>

## 1. Cadre contextuel

Le projet de « **Renforcement de la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle des populations vulnérables du bassin versant Port-de-Paix/Port-Margot, communes de Port-de-Paix, Saint-Louis-du-Nord et Anse-à-Fôleur,** » est le produit d'un consortium entre Caritas Suisse et deux organisations locales, Groupe pour l'Inclusion, la Recherche et l'Appui au Développement d'Haïti (GIRADEL HAITI) et Groupe d'Appui au Développement Local (GADEL). Ce projet est issu du Programme Multisectoriel de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (PMSAN) visant les populations les plus vulnérables. L'objectif général de ce projet est de « Contribuer à la réduction de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle en accroissant la résilience des populations rurales vulnérables vivant dans la zone du projet à travers une approche intégrée « bassin versant ». En vue d'atteindre cet objectif global, le projet entend poursuivre les deux objectifs spécifiques suivants:

**OS1** : Améliorer la Gouvernance dans le domaine de la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (SAN) à travers le renforcement institutionnel des Autorités Locales (AL), des Bureaux Agricoles Communaux (BAC), des services déconcentrés du Ministère de l'Environnement, des Observatoires SAN, des Comités Locaux de Protection Civile (CLPC), des organisations de producteurs, de transformateurs, d'éleveurs et de femmes pour une meilleure gestion des bassins versants.

**OS2** : Renforcer l'accessibilité et la disponibilité alimentaire auprès des populations les plus vulnérables dans la zone d'interventions et augmenter leur résilience aux chocs.

Le projet est mis en œuvre dans 6 sections communales des trois communes suscitées : 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> sections communales Baudin et La Pointe de la commune de Port-de-Paix ; 1<sup>ère</sup> et 3<sup>ème</sup> sections communales Bas Sainte Anne et Côte-de-Fer dans la commune d'Anse-à-Fôleur et 1<sup>ère</sup> et 4<sup>ème</sup> sections communales Rivière des Nègres et Rivière des Barres de la commune de Saint-Louis-du-Nord.

Le Consortium œuvre à atteindre l'**OS2** par l'augmentation de l'accessibilité, de la disponibilité alimentaire, et de la qualité nutritionnelle à travers la diversification, l'augmentation de la productivité et des productions agricoles (végétales et animales). Pour cela, il cherche à embaucher, à travers son partenaire local GADEL, les services d'un fournisseur de semences qui soit capable de fournir des variétés de semences climato-résistantes dans les micro-bassins versants cibles du projet durant la grande campagne agricole hivernale de 2020.

Le projet fournira des boutures et semences par kits à 1,000 ménages vulnérables avec enfants MA et 2,720 ménages vulnérables, avec des variations dans la composition des kits en fonction de la réalité du terrain et des besoins exprimés par les bénéficiaires.

## 2. Localisation géographique

Les sous bassins versant concernés par cet appel sont décrits dans le tableau ci-dessous :

No	Sous Bassins versants	Localisation des micros bassins versants
1	Sous bassin versant de la ravine de Déroulin et Loterie	<b>Département</b> : Nord-Ouest <b>Commune</b> : Port de Paix <b>Sections communales</b> : 1 <sup>ère</sup> section communale de Baudin
2	Sous bassins versants de Tibono, de Trou Man Na, de la rivière Vieux Jour et de la ravine Laveau.	<b>Département</b> : Nord-Ouest <b>Commune</b> : Port de Paix <b>Sections communales</b> : 2 <sup>ème</sup> La Pointe

No	Sous Bassins versants	Localisation des micros bassins versants
3	Sous bassin versant de la rivière Bas de Saint Anne	<b>Département</b> : Nord-Ouest <b>Commune</b> : Anse -à- Fôleur <b>Sections communales</b> : 1 <sup>ère</sup> section Bas-St-Anne
4	Bassin versant de Cote de Fer	<b>Département</b> : Nord-Ouest <b>Commune</b> : Anse -à- Fôleur <b>Sections communales</b> : 3 <sup>ème</sup> Section Côte de fer
5	Sous bassin Versant de la rivière Des Nègres	<b>Département</b> : Nord-Ouest <b>Commune</b> : Saint Louis du Nord <b>Sections communales</b> : 1 <sup>ère</sup> section Rivière des Nègres
6	Sous bassin versant de la rivière des Barres	<b>Département</b> : Nord-Ouest <b>Commune</b> : Saint Louis du Nord <b>Sections communales</b> : 6 <sup>è</sup> Section Rivières des Barres.

### **3. Objectifs de cet appel**

De façon générale, cet appel d'offres est lancé dans le seul but d'obtenir des offres pour l'acquisition et la livraison de semences aux bénéficiaires sélectionnés dans les micros-bassins versants susmentionnés conformément aux conditions définies dans le présent document.

De manière spécifique, cet appel vise à :

- Acquérir des variétés de semences climato-résistantes certifiées par le Service National Semencier (SNS) du Ministère de l'Agriculture des Ressources Naturelles et du Développement Rural (MARNDR) et adaptées de manière à s'assurer de leur adaptabilité aux conditions agro météorologiques des différents micros-bassins versants cibles du projet ;
- Livrer, sous la coordination et la supervision du consortium CACH/Giradel/Gadel, les semences aux bénéficiaires sélectionnés dans les des différents micros bassins versants cibles du projet.

### **4. Mandat du Fournisseur**

Plus spécifiquement, sous la coordination et la supervision du Consortium, le fournisseur des semences aura pour mandat de livrer aux bénéficiaires des 6 micros bassins (cf. tableau 2) les semences répondant aux caractéristiques décrites dans les tableaux du point 5.

### **5. Produits ou résultats attendus du fournisseur :**

Selon un calendrier qui sera défini avec le Consortium, les semences suivantes seront livrées dans les localités des différents micros bassins versants. Seules les semences livrées répondant aux critères demandés seront considérés recevables par le Consortium. **En ce sens, les Organismes Génétiquement Modifiés (OGM) sont interdits de manière catégorique.**

Lot 1: Légumineuses							
Semences	Variétés	Pureté Spécifique	Pureté Variétale	Taux d'humidité	Taux de Germination	Unité	Quantité
Haricot <i>Phaseolus vulgaris</i>	Noir local <i>owoyo loro*</i>	≥ 98 %	≥ 99 %	12%	95%	kg	3 300,00
Pois de souche <i>Phaseolus lunatus</i>	Beseba	≥ 98 %	≥ 99 %	12%	96%	kg	800,00

Lot 2 : Racines et Tubercules							
Semences	Variétés	Pureté Spécifique	Pureté Variétale	Taux d'humidité	Taux de Germination	Unité	Quantité
Patate douce <i>Ipomoea batatas</i>	<i>Ti wouj, Mandomay, krèt chat, kòn kabrit</i>	≥ 98 %	≥ 99 %	15 %	96%	Bouture	160 000,00
Manioc <i>Manihot esculenta</i>	Douce, <i>amère</i>	≥ 98 %	≥ 99 %	15 %	96%	Bouture	80 000,00
Igname <i>Dioscorea Spp.</i>	<i>Siginn, Ginen</i>	≥ 98 %	≥ 99 %	20 %	96%	kg	3 200,00

**NB. Les plants d'ignames seront livrés aux bénéficiaires sous forme de mini sets à raison de 5 morceaux de 200g en moyenne par kilogramme.**

Lot 3: Cultures maraîchères							
Semences	Variétés	Pureté Spécifique	Pureté Variétale	Taux d'humidité	Taux de Germination	Unité	Quantité
Chou Feuille <i>Brassica oleracea</i>	Tropicana	99%	99%	12%	96%	kg	17
Piment <i>Capsicum chinese</i>	Bouk lokal, Sen rafayèl Habanero	99%	99%	12%	96%	kg	7
Aubergine <i>Solanum melongena</i>	Long Purple	99%	99%	12%	96%	kg	33
Poivron <i>Capsicum annuum</i>	Yolo wonder*	99%	99%	12%	96%	kg	7
Gombo/ Calalou <i>Abelmoschus esculentus</i>	Chandèl, kout	99%	99%	12%	96%	kg	33
Carotte <i>Daucus carota</i>	Master, Westar	99%	99%	12%	96%	kg	33
Epinard <i>Spinacia oleracea</i>	locale	0,99	0,99	0,12	0,96	kg	33

## 6. PROVENANCE DES SEMENCES

Il est préférable que les semences vivrières soient issues des localités des micros bassins versants cibles dans la mesure du possible. Les semences maraîchères, bien qu'elles soient certifiées par CNS du MARNDR, une fois testées, n'ayant pas un taux de germination supérieur à 95% ne seront pas considérées. Au cas où il y aurait certains produits ne répondant pas aux exigences du Marché, le fournisseur aura la responsabilité des conséquences de la non-acceptation définitive des semences. Le fournisseur devra disposer d'un endroit convenable et

adéquat pour l'emmagasiner de ces produits et il sera responsable de toute perte ou avarie des produits qui y seront stockés. Le Consortium se réserve le droit de visiter l'endroit d'entreposage des semences, de faire des contrôles de qualité et même des tests de germination avant leur livraison.

## **7. Profil du fournisseur**

- Le fournisseur doit être en mesure de prouver que ses semences sont certifiées par le Service National Semencier (SNS) du Ministère de l'Agriculture des Ressources Naturelles et du Développement Rural (MARNDP) ;
- Le fournisseur doit être une entreprise Haïtienne ou étrangère spécialisée établie en Haïti et légalement reconnue ;
- Le fournisseur ou son équipe doit disposer d'une bonne expertise soutenue dans le domaine de la production, conditionnement, stockage, la commercialisation et la livraison de semences locales en Haïti ;
- Le fournisseur ou son équipe doit avoir de solides expériences similaires (au moins 2 à 3 marchés de ce genre en Haïti **dont preuve à l'appui**) ;
- Le fournisseur proposera pour les besoins ce marché l'expertise qualifiée nécessaire à travers une équipe multidisciplinaire, à l'atteinte des objectifs de cet appel.

## **8. Durée du service**

La durée de la prestation ne doit pas dépasser trois (3) mois allant de la date du 1<sup>e</sup> versement ou avance de démarrage jusqu'à la livraison du dernier kilogramme de semences ou la dernière bouture.

## **9. Modalités de sélection**

Le ou les fournisseur (s) sera (seront) sélectionné (s) sur la base d'un Marché National (Appel d'offre national : AON) qui prendra notamment en compte son (leur) expertise et expérience dans le domaine, la qualité de proposition de l'expertise technique de l'équipe, la méthodologie proposée pour l'acquisition des semences, le calendrier proposé et la proposition financière. Et l'offre (les offres) la (les) mieux notée (s) sera (seront) retenue (s) pour le marché.

## **10. Conditions générales**

Le (les) fournisseur (s) devra (devront) fournir toutes les semences et la manutention pour l'exécution du contrat selon les clauses du présent AO. Il devra prendre les mesures nécessaires pour le respect des normes dans le domaine des semences (packaging, entreposage et transport) et devra garantir la non présence des nuisibles. En effet, le (les) fournisseur (s) sélectionné(s) devra (devront) avoir un entrepôt dans l'aire d'exécution du projet qui sera visité de manière par le commanditaire.

Le (les) fournisseur (s) devra (devront) pouvoir constituer les kits de semences suivant les directives du commanditaire et en assurer la livraison auprès des bénéficiaires.

Les fournisseurs qui le souhaitent peuvent soumissionner pour les trois (3) lots, mais ils devront soumettre des propositions financières distinctes pour chaque lot. Un fournisseur peut être attributaire de l'ensemble des trois (3) lots.

Une visite des sites sera organisée le **28 février 2020**, le lieu et heure de rencontre sont : Bureau du Consortium CACH/GIRADEL/GADEL, #13 1<sup>ère</sup> Ruelle Chalet, Port-de-Paix, 9h am. Les

fournisseurs intéressés devraient adresser une demande par email au moins une semaine à l'avance à l'adresse suivante : [recrutement.rsan@gmail.com](mailto:recrutement.rsan@gmail.com) en copiant [gadel\\_haiti@hotmail.fr](mailto:gadel_haiti@hotmail.fr).

### **11. Soumission des offres**

Les fournisseurs potentiels remettront, chacun, leur offre dans trois (3) enveloppes scellées et numérotées I, II et III.

**L'enveloppe numérotée I** contiendra l'offre technique proprement dite, sans indications de coût et incluant les informations suivantes indispensables à la prise en considération de l'offre:

- a) Une lettre de soumission ;
- b) Toutes les pièces légales, administratives et fiscales nécessaires en rapport avec son statut et son **éligibilité** comme :
  - Documents de constitution de l'entreprise
  - Patente valide pour l'exercice fiscal en cours ;
  - Quitus fiscal valide au moment du dépôt de son offre,
  - Carte d'immatriculation fiscale valide ;
  - L'autorisation de fonctionnement délivrée par le Ministère du Commerce et de l'Industrie;
  - Documents d'identification du représentant statutaire de la société (matricule fiscal, carte d'identification nationale) ;
  - Procuration notariée du signataire de l'offre, dans le cas où il n'est pas un représentant nommément désigné dans les statuts ;
- c) Une présentation détaillée de l'entreprise donnant des informations pertinentes sur l'expertise et la capacité du fournisseur (la structure contractante et partenaires éventuels);
- d) Liste des clients actuels et passés durant les 5 dernières années, références et expériences acquises en pareils domaines ;
- e) Certificat du Service National Semencier (SNS) ou tout document équivalent ;
- f) La méthodologie proposée pour l'acquisition et la livraison des semences et boutures dans les sites visés abordant l'ensemble des besoins exprimés dans ces Termes de Référence ;
- g) Composition de l'équipe : titre et rôle de chaque membre de l'équipe ;
- h) Chronogramme détaillé de la livraison aux bénéficiaires sous forme de kits, et qui prend en compte le délai limité défini par le commanditaire.
- i) Rapport d'audit financier récent : Le rapport doit avoir été réalisé au cours des deux dernières années et être certifié par un organisme d'audit réputé ;
- j) Toute documentation jugée pertinente par le prestataire de services pour justifier de sa capacité à délivrer un service de qualité (par exemple, certificat de bonne exécution).

Tous les documents requis pour l'analyse de l'offre devront être soumis dans l'enveloppe No. I. Lors de l'ouverture de l'offre présentée dans l'enveloppe I, le contrôle consistera uniquement à vérifier la présence de ces informations qui seront utiles à l'évaluation ultérieure de l'offre.

Après contrôle, et seulement après vérification que ces informations ont été présentées, il sera procédé à l'ouverture de l'enveloppe II.

**L'enveloppe numérotée II** contiendra l'offre financière (incluant la soumission suivant le modèle, du devis estimatif) et sera identifiée comme telle.

- Toutes les pages du Devis Estimatif devront être revêtues du tampon du soumissionnaire, de sa signature et de la date de la soumission.
- Une offre comportant une omission de prix unitaire sera considérée comme incomplète et impossible à évaluer.
- En cas de différence entre les prix indiqués en lettres et ceux indiqués en chiffres, les premiers prévaudront sur les seconds.

**L'enveloppe numérotée III** contiendra **un échantillon des semences** suffisant, tel qu'indiqué dans le tableau ci-dessous, pour pouvoir faire les tests de germination de chacune d'entre elles. Une offre ne comportant pas un échantillon suffisant pour effectuer un test de germination ne sera pas retenue.

### Taille des échantillons de semences

Semences	Unité	Quantité
Haricot <i>Phaseolus vulgaris</i>	Gramme	200
Pois de souche <i>Phaseolus lunatus</i>	Gramme	200
Patate douce <i>Ipomoea batatas</i>	Bouture	50
Manioc <i>Manihot esculenta</i>	Bouture	25
Igname <i>Dioscorea Spp.</i>	Gramme	1200
Chou Feuille <i>Brassica oleracea</i>	Gramme	10
Piment <i>Capsicum chinese</i>	Gramme	10
Aubergine <i>Solanum melongena</i>	Gramme	10
Poivron <i>Capsicum annuum</i>	Gramme	10
Gombo/ Calalou <i>Abelmoschus esculentus</i>	Gramme	10
Carotte <i>Daucus carota</i>	Gramme	10
Epinard <i>Spinacia oleracea</i>	Gramme	10

### 12. Cas de rejet des offres

Les offres pourront être rejetées pour les causes suivantes, la liste ci-dessous n'étant pas exhaustive:

- Si le dossier de l'entrepreneur n'est pas complet ;
- S'il existe une preuve de collusion entre soumissionnaires ;
- Si le fournisseur n'est pas capable de prouver que ses semences sont certifiées par le Service National Semencier (SNS) du Ministère de l'Agriculture des Ressources Naturelles et du Développement Rural (MARNDR) ;
- Si les semences proposées ne respectent pas les caractéristiques définies dans les tableaux au point 5 ;
- Si les offres financières ne sont comprises entre 5% supérieur et 10% inférieur au budget estimatif de base ou de référence.

- Si le dossier ne comporte pas un échantillon suffisant pour effectuer un test de germination.

### **13. Dépôt des offres**

Les offres (les trois enveloppes) seront remises au bureau Consortium CACH/GIRADEL/GADE sis au #13, 1<sup>ère</sup> ruelle Chalet, en face Sonlight, Port de Paix, Haïti, **le 18 mars 2020 à 12 heures PM, jour de l'ouverture des plis.**

Ces trois (3) enveloppes scellées devront porter les mentions suivantes:

#### **Enveloppe No. I**

Offre Technique de \_\_\_\_\_ (nom de l'entrepreneur \_\_\_\_\_)  
Pour la livraison des semences

#### **Enveloppe No. II**

Offre Financière de \_\_\_\_\_ (nom de l'entrepreneur \_\_\_\_\_)  
Pour la livraison des semences

#### **Enveloppe No. III**

Echantillon de semences de \_\_\_\_\_ (nom de l'entrepreneur \_\_\_\_\_)  
Pour la livraison des semences

NB: Toutes les demandes d'informations, de renseignements devront être adressées par email à [recrutement.rsan@gmail.com](mailto:recrutement.rsan@gmail.com) en copiant, [gadel\\_haiti@hotmail.fr](mailto:gadel_haiti@hotmail.fr); [wflorvil@caritas.ch](mailto:wflorvil@caritas.ch), [jmamique@caritas.ch](mailto:jmamique@caritas.ch), [jnelson@caritas.ch](mailto:jnelson@caritas.ch), au plus tard cinq (5) jours avant la date limite de remise des offres.

En cas de besoin, GADEL pourra organiser une séance d'informations à laquelle seront invités tous les fournisseurs où l'on pourra faire ressortir de nouveaux addendas qui seront expédiés à tous les soumissionnaires. Ces addendas feront partie intégrante du dossier d'Appel d'Offres. Passé ce délai, aucune modification, réclamation, remarque, ou réserve de quelque nature que ce soit ne pourra être formulée au moment de l'ouverture des offres.

Les fournisseurs pourront retirer les documents d'appel d'offres à partir de **22 février 2020** à l'adresse du Bureau du Consortium susmentionné ou pourront les recevoir par email si demandé.

En participant à l'appel d'offres, le soumissionnaire certifie qu'il s'est familiarisé avec l'activité agricole et qu'il a examiné attentivement les besoins liés à cette activité, se rend compte par son propre examen, de toutes les conditions locales pouvant affecter l'exécution du marché tel que décrit dans les documents d'appel d'offres.

**Les offres arrivées après la date limite ne seront pas prises en considération.**

#### **14. Ouverture et Evaluation des offres**

A la date et heure prévues, **18 mars 2020 à 12 heures PM**, le chef de Projet de GADEL ou l'administrateur du bureau recevra les enveloppes scellées en présence du Comité d'Appel d'Offres.

La séance d'ouverture sera effectuée par un Comité composé de cinq (5) membres (cadres du consortium Caritas Suisse/GADEL/GIRADEL et du DDANO). Et un procès-verbal (PV) sera élaboré en ce sens et signé par les membres dudit Comité.

L'évaluation des offres s'effectuera aussi directement par le comité en trois étapes :

**a) *La vérification de l'éligibilité du soumissionnaire***

Cette vérification doit montrer que le soumissionnaire est éligible pour être admis au processus d'évaluation de son offre dans le cadre du marché. Elle se fera sur la base des documents demandés au point (b) du chapitre 10 des présents Termes de Référence.

**b) *L'évaluation des offres techniques :***

- Les offres techniques seront évaluées sur la base du formulaire d'évaluation type joint en annexe I, suite à la vérification prouvant l'éligibilité du prestataire.
- Les offres techniques compteront 20 %.

**c) *L'évaluation des offres financières :***

Les offres financières représenteront 30 % qui seront cumulés à l'offre technique. Le prestataire ayant obtenu la plus grande note sur 100 sera retenue comme offre la moins distante.

**d) *Echantillon***

L'échantillon soumis sera analysé et testé et compte sur 35 %.

**e) *Chronogramme d'exécution***

Le délai global d'exécution doit être justifié et est noté sur 15 %.

**Le cout du fournisseur, pour être pris en considération, doit être au moins 10% inférieur et au plus 5% supérieur au cout de référence.**

#### **15. Signature du contrat et Modalités de paiements**

Après l'évaluation des offres, un procès-verbal sera élaboré par le Comité d'évaluation, et le (les) fournisseur (s) ayant obtenu (s) l'adjudication sera (seront) informé (s) avant la préparation du contrat pour la signature entre les deux parties.

Pour le paiement, le règlement se fera en HTG ou USD (tout dépend de la monnaie où l'offre a été soumise), par chèque et par versements selon les modalités définies lors de la signature du contrat.

**Les paiements se feront uniquement après validation des livrables par le commanditaire. Par ailleurs, suivant les dispositions des articles 76 et suivants du décret du 29 septembre 2005 sur l'impôt sur le revenu, un acompte de deux pour cent (2%) sera prélevé par le commanditaire sur le montant total de la prestation pour verser à la DGI.**

## ANNEXE I : CRITERES D'EVALUATION DES OFFRES (à titre indicatif)

Formulaire d'évaluation de la Proposition technique -- <b>Formulaire 1</b>		Nbre de points maximum	Soumissionnaires				
			1	2	3	4	5
Expertise du fournisseur							
1.1	Expérience du fournisseur et/ou de son équipe proposée dans la gestion des marchés similaires	5					
1.2	Pertinence : - des connaissances spécialisées (sur la base de l'équipe proposée) - de l'expérience de chacun des experts de son équipe dans la réalisation des marchés similaires	5					
<b>Total 1ère partie</b>		<b>10</b>					

Formulaire d'évaluation de la Proposition technique -- <b>Formulaire 2</b>		Nbre de points maximum	Soumissionnaires				
			1	2	3	4	5
Proposition de plan de travail et d'approche							
2.1	Dans quelle mesure le fournisseur comprend-il bien la tâche	2.5					
2.2	La méthodologie/l'organisation proposée pour conduire le marché est-elle appropriée ?	5					
2.3	La succession des activités ainsi que la planification sont-elles logiques, réalistes et augurent-elles suffisamment d'une bonne exécution du mandat/chronogramme de réalisation?	2.5					
<b>Total 2ème partie</b>		<b>10</b>					

**ANNEXE II: TABLEAU DE COUTS (à compléter, signer et tamponner par le soumissionnaire)**

VI. DEVIS QUANTITATIF ESTIMATIF (HTG ou USD)						
Affaire: Prestation des Fournisseurs de semences					Page: 1/1	
<u>Semences Légumineuses</u>						
Codes	Désignations	variétés	Unitié en kg	Quantité totale	Prix unitaire	Prix total
1	Produits (achat + main d'œuvre + packaging + transport)					
	Haricot <i>Phaseolus vulgaris</i>		kg			
	Pois de souche <i>Phaseolus lunatus</i>		Kg			
<b>Sous-Total 1</b>						
<u>Racines et tubercules</u>						
Codes	Désignations	variétés	Unitié en kg	Quantité totale	Prix unitaire	Prix total
	Produits (achat + main d'œuvre + packaging + transport)					
	Patate douce <i>Ipomoea batatas</i>		Bouture			
	Manioc <i>Manihot esculenta</i>		Bouture			
	Igname <i>Dioscorea Spp.</i>		Kg			
<b>Sous-Total 2</b>						
<u>Semences Maraîchères</u>						
Codes	Designations	variétés	Unité En kg	Quantité totale	Prix unitaire Gourdes	Prix total Gourdes
	Produits (achat + main d'œuvre + packaging + transport)					
	Chou Feuille <i>Brassica oleracea</i>		kg			
	Piment <i>Capsicum chinese</i>		kg			
	Aubergine <i>Solanum melongena</i>		kg			
	Poivron <i>Capsicum annum</i>		kg			
	Gombo/ Calalou <i>Abelmoschus esculentus</i>		kg			
	Carotte <i>Daucus carota</i>		kg			
	Epinard <i>Spinacia oleracea</i>		kg			
<b>Sous-total 3</b>						
<b>TOTAL</b>						

**ANNEXE III: TABLEAU CUMULATIF DES POINTS (à titre indicatif)**

<b>Soumissionnaires</b>	<b>Total points offre technique sur 20</b>	<b>Total points Offre financière sur 30</b>	<b>Total points Test germination sur 35</b>	<b>Total points de Délai d'exécution sur 15</b>	<b>GRAND TOTAL des points sur 100</b>
001					
002					
003					
004					
005					
Etc...					

**Décision/Adjudication:**



**CARITAS** Schweiz  
Suisse  
Svizzera  
Svizra



**ANNEXE IV - MODELE DE LETTRE DE SOUMISSION**

Date.....

**Au : Bureau du Consortium Caritas Suisse/GIRADEL/GADEL  
13, 1<sup>ère</sup> ruelle Chalet, Port-de-Paix**

**À l'attention de : Groupe d'Appui au Développement Local (GADEL)**

Chère Madame/Cher Monsieur,

Le fournisseur .....accepte, par la présente, les exigences définies dans le document d'appel d'offres en date du xx février 2020 en vue de la sélection d'un fournisseur de semences locales et vous soumet ses propositions pour la distribution des kits de semences dans les temps impartis.

Les présentes propositions sont valables pour une durée de 120 jours à compter de la date butoir de réception des propositions techniques et financières.

Nous nous engageons, si notre soumission est acceptée, à commencer la livraison prévue au Marché suivant le calendrier défini et validé. Nous convenons de respecter et rester liés par cette soumission pendant toute la période susmentionnée.

Nous acceptons, si notre livraison ne répond pas aux critères du marché, que le commanditaire puisse ne pas l'accepter.

Nous nous engageons, si notre soumission est acceptée, à autoriser le commanditaire à visiter et effectuer des tests de contrôle de qualité régulier dans notre entrepôt.

Nous avons bien noté que vous n'êtes pas tenu de retenir la soumission la moins disante. En outre, la totalité des offres peut être rejetée sans qu'aucune action en justice ne puisse être intentée contre GADEL.

Salutations respectueuses.

Fait à xxxxx, le \_\_\_\_\_

Nom et Prénom: \_\_\_\_\_

Signature \_\_\_\_\_ En qualité de: \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Profession \_\_\_\_\_